

Lettre non signée à Émile Zola du 2 décembre 1897

Auteur(s) : Anonyme

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[affaire Dreyfus](#), [Journalisme](#)

Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Anonyme, Lettre non signée à Émile Zola du 2 décembre 1897, 1897-12-02

Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 20/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/CorrespondanceZola/items/show/6810>

Copier

Présentation

GenreCorrespondance

Date d'envoi[1897-12-02](#)

AdresseBerne

Description & Analyse

DescriptionLongue lettre avec envoi de coupures de journaux signée d'une "fière républicaine Suisse et protestante".

Information générales

Langue [Français](#)

CoteSUI ANONYME 1897_12_02

Éléments codicologiques Un bifeuillet original accompagné de 3 coupures de presse.

SourceCollection famille Émile-Zola

Informations éditoriales

Éditeur de la ficheCentre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).
Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s) Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 07/02/2019 Dernière modification le 21/08/2020

Berne 2 Dec 97

Auquel Suin

Monsieur

La plus belle œuvre de votre vie
sesa d'avoir défendu un malheureux
votre voix est forte, elle a de profondes
intonations, ah continuez me vous,
avetez point faites la lourde, et n'ay
a pas de Twiss, il y a un homme
qui souffre toutes les douleurs, la
France votre pays sépoude dans
toutes ses hontes, et les promiscuités
la proveritair est là, et la ruine aussi
menaçante et terrible car cest le cri
de la conscience revolte qui crie et
se révolte. Dreifous a été condamné
sur une ligne d'écriture à huit clos
sans qu'il ait pu se défendre, la
torture et l'inquisition n'a pas fait
fin, elle faisait mourir de gêver
nement plus tâche et infâme laisse
vivre et souffrir. On dit que Dreifus
n'a pas écrit ce bulletin, donc il n'est
pas coupable, le gouvernement dit
oui il est coupable et ne le prouve
pas, des preuves le monde entier
les réclame, les veux, on autrement
on ne se taira pas, on ne les crois
pas ces hommes qui gèrent

la France, ils ont leurs infamies
à cacher, ils ont marché la main
dans la main avec Esternazzy,
ils l'ont pris pour de salaud et dégoûtant
tous ces hommes aveux n'ose le
contaminer et le punir alors que
les unes sont proues et l'accusent
il se défend par des mensonges
qu'il rétracte après, eh ces hommes
s'écoulent ou font semblant le
faire libre pour quoi faire qu'ils
ont peur qu'il dévoile la dalle
basse qu'il a été chargé de faire

Dites moi à Montreuil ce qu'il devient
quel déboussaire, il ne fait attendre
son enquête de la faire enquête eh puis
encore, eh combien, et cela ne finit
jamais, eh quelle gamache, eh ce
Billot le fourd n'uet, il se fait il s'en
tu eh c'est tout, mais on fait ces
hommes là, pour ne pas oser parler
et faire les bons, et ce misérable
petit Hanotaux c'est lui le loubard
qui mène la Bande à Mandrin
périsse quelques officiers, mais que
la France demeure, mais quelle
France je veux que, il y en a plus

et rendue au Tsar, à la Prusse
et c'est cet Hanotaux qui se fait
le plus Valot de cette œuvre
la France mais on la rend
on la méprise, on la bafoue
telle quelle est on la France
au bout de tous les mépris
les bides, Montreuil les douaniers
étrangers et us verres.

Comme elle prochainement être
grande eh fère cette France
en restant libre et ferme, dans
le devoir qui se trouve tout faire
par une œuvre de justice et
d'équité, comme on l'honorerait
ehoù bi elle était par dessus
tous tous ces porcilleux cette
crasse de bas fond qui est sur
prouver ces infâmes brigandins
courreurs de femmes armées
voila Esternazzy et votre gou-
vernement c'est la France
d'aujourd'hui fâtrie et on la
maudira.

Vertue pas on admettrait que
tout peuple peut de dompter
et qu'il ya pas une œuvre judiciaire
alors on juge à nous faire
quel appasement, même
si l'il ne prouvait que deux ou

est coupable. Cherchez par tous les moyens. Monseigneur que cette œuvre se fasse œuvre de justice et de bonté, et ceux qui vous ont maudit le leveront pour vous bénir, et ya un Dieu, cest Lui qui cherche et qui joutte, cest Lui qui parle, cest Lui seul qui a convaincu bien des consciences que veut relever ce malheureuse cest Lui qui a fait come contre et revêlé l'infâme Esternazzy qui fait n autre, les preuves de sa culpabilité, de l'horrible homme le ministre, et due que sa femme le défoue, mais elle l'aime plus encore, en disant quelle pardonne tout cest dire au monde entier ce quelle a souffert, et elle croit qu'il suffit qu'elle dise quelle pardonne, pour que son mari soit innocent et que le monde se taise oh j'mais non, non, que cette bouillure d'homme, celle qui a l'Id de Dieu il fa menté, et Monseigneur ces lignes sont l'écho d'une conscience éminemment indigne et il a fallu que je vous parle, je vous crois une puissance capable de faire beau coup de mal, et aussi de beaucoup de bien aps Monseigneur faire cette œuvre belle entre toutes. Je signe une femme une mere une grand mere, une sœur républiqueaine Seuisse et protestante

PS. Je vous envoie ci joint ces coupures de Bourgogne Jeudi. On ne parle plus du papier que Esternazzy avait déposée à l'ordre, et le plus sage que ce n'est pas à lui d'être interrogé

BULLETIN POLITIQUE

Genève, 1er décembre 1897

Il y a quelques jours nous constatons le fait que le général Billot aurait pu arrêter d'un coup toute l'agitation qui s'est faite autour de l'affaire Dreyfus en déclarant que le gouvernement était certain que le jugement qui a condamné le capitaine Dreyfus était inattaquable dans la forme et dans le fond. S'il n'a pas fait cette déclaration, c'est qu'il ne pouvait pas la faire ; qu'il a eu en mains des documents qui ont été de nature à lui ouvrir les yeux sur l'effroyable déni de justice dont le tribunal militaire siégeant à huis clos s'est rendu coupable en suivant les inspirations du général Mercier.

Pour nous, dès la nouvelle de la condamnation de Dreyfus jugé en dehors de toutes les garanties que dans tout pays civilisé la justice accorde au plus misérable accusé, notre opinion a été faite sur la valeur du jugement dont il a été la victime. Il ne pouvait qu'être innocent ; on ne se cache pas à huis clos pour chercher et proclamer la vérité et la justice. Des milliers d'honnêtes gens en France et ailleurs ont pensé comme nous.

Et encore aujourd'hui il y a des gens qui prétendent qu'une pièce mystérieuse a été fournie au cours de ces débats occultes dionés de l'Inquisition.

Neuveville.

— Nous apprenons de bonne source que le lieutenant-colonel Chauvet, qui représentait la Suisse aux manœuvres françaises de 1895, eut alors une conversation avec M. de Schwarzkoppen au sujet de l'affaire Dreyfus ; l'attaché militaire allemand lui déclara positivement que Dreyfus était absolument innocent et, désignant l'officier supérieur français qui avait dirigé l'enquête sur cette affaire, M. de Schwarzkoppen ajouta : « Je ne voudrais pas être dans la peau de cet officier, qui a commis un véritable meurtre judiciaire. » Le lieutenant-colonel Chauvet vient, paraît-il, d'être requis par un sénateur français de confirmer cette conversation. (Corr.)

Panama militaire succédant à un Panama financier, et que c'est beaucoup trop à la fois pour cette fin de siècle.

Si Panama il y a, il est tout entier dans les effroyables lettres qu'Esterhazy a écrites dans un moment d'aberration contre sa propre patrie, tout au moins contre le pays qu'il servait et au drapeau duquel il avait juré obéissance et fidélité. Toutes les âmes vraiment patriotes en France ont dû être profondément navrées en recueillant sous la plume d'un officier français des objurgations aussi sacrilèges et aussi diaboliques ; l'on comprend jusqu'à un certain point que le gouvernement français, par patriotisme, ait essayé d'empêcher la publication de documents aussi répugnans, et c'est probablement aussi d'autres motifs semblables qui ont retardé la marche normale des événements.